Le lait, un choix de raison

Bovin lait *« C'est finalement en lait que nous sommes installés pour des raisons de qualité de vie et de revenu »*, témoignent Gwennenn Montagnon et Louis Motte qui ne sont pas d'origine agricole. Aujourd'hui, ils prennent goût à travailler avec leurs vaches.

« Nous avons préféré commencer par nous concentrer sur la production, un travail déjà très technique et diversifié », ont expliqué Gwennenn Montagnon et Louis Motte.

Au départ, Gwennenn Montagnon s'était plutôt tournée vers le maraîchage. *« Cela me paraissait plus accessible, demandant moins d'investissements. Mais après un stage dans cette production, j'ai compris que cela ne me correspondait pas »*, explique-t-elle. *« De mon côté, j'ai toujours été attiré par l'élevage... Nous avons mené une réflexion sur des petits ruminants avec un atelier de transformation. Au départ, vendre en filière longue nous paraissait exclu »*, continue Louis Motte, ingénieur en agriculture.

Garder du temps pour soi

C'est la rencontre avec un réseau de producteurs laitiers herbagers (Adage et Cedapa) qui a permis au couple de se pencher sur les bovins laitiers. *« Au vu du temps de travail nécessaire pour un atelier transformation et vente, nous avons préféré commencer par nous concentrer sur la production, un travail déjà très technique et diversifié. Nous voulions garder du temps pour notre enfant, nos loisirs, nos activités à l'extérieur de la ferme »*, souligne Gwennenn qui a passé un BPREA en agriculture il y a deux ans.

« Nous avons ensuite fait le choix des bovins laitiers, une production où l'on peut être bien accompagné en Bretagne. Nous suivons d'ailleurs régulièrement des formations. En filière longue, il nous aurait fallu 200 chèvres ou brebis pour vivre ; ça faisait beaucoup d'animaux », ont précisé les éleveurs lors d'une porte ouverte organisée par l'Adage et le Civam Installation-Transmission le 6 novembre sur leur exploitation. Ils se sont installés en avril 2018, après cinq mois de salariat sur l'exploitation reprise à La Chapelle-Chaussée (35). *« Nous avons une SAU de 38 ha avec 39 vaches laitières en bio (150 000 L de production). Nous sommes en système herbager avec moins de 2 ha de maïs. Et nous avons créé un nouvel atelier de vente de grain pour basse-cour auprès des particuliers. »*

Les éleveurs ont repris le troupeau en place sur l'exploitation.

Très souvent, la production laitière n'intéresse pas les « hors-cadre familiaux », du fait de l'astreinte, des prix fluctuants, de l'investissement nécessaire... *« Mais il existe de petites fermes accessibles. Avec les deux DJA de notre installation et les aides du CMB, de Biolait et du Département, notre endettement a été réduit avec une grande partie des prêts qui devraient être remboursés dans 7 ans. Nous démarrons notre carrière avec 18 000 € d'annuités, ce qui est peu. »*

Du revenu dès le début

Autre argument, *« le lait permet de dégager du revenu dès le début. Le chiffre d'affaires et l'EBE sont proportionnels à l'investissement. Et notre système est économe en intrants. Avec une production de 4 500 L/an, nos vaches sont très peu poussées. Nous n'avons donc pas de soucis de mammites ou de vêlages. »* Les éleveurs ne projettent pas d'investissements dans les prochaines années, sauf peut-être sur l'équipement de traite. *« Nous souhaitons conserver un outil transmissible. On ne s'est jamais dit qu'on s'installait pour toute la vie. »*

Le choix a été fait de vendre le lait à Biolait, *« une structure où les producteurs prennent réellement les décisions. Un prix prévisionnel sur l'année est également annoncé. Nous ne voulions pas être pieds et poings liés avec une industrie. »*

Aller vers deux mois sans traite

Quant au temps de travail, *« c'est en fait pour cette raison que nous avons choisi les vaches laitières. Après avoir réalisé de nombreux voyages, nous avons fait le choix de la sédentarité, d'agir sur un territoire donné. Nous percevons l'astreinte différemment et savons qu'on peut se libérer du temps dans la journée. Certes, il y a la traite, mais nous réfléchissons à des vêlages groupés de fin février à mi-avril. Deux mois sans traite, cela offre une nouvelle perspective... Et avoir des taries en hiver permettra encore de simplifier le système fourrager avec davantage de foin »*. Les producteurs ont aussi budgétisé des solutions de remplacement dès leur étude prévisionnelle d'installation. *« Pour le moment, nous nous sommes fait remplacer sur une semaine et quatre week-ends. »*

Agnès Cussonneau

UN ESPACE D'ACCUEIL ET DE COLLECTIF

Louis Motte et Gwennenn Montagnon ne souhaitaient pas investir dans le foncier de leur ferme. *« Nous trouvons insensé d'avoir à acquérir les terres à chaque génération... »* En location sur 36 ha, ils ont cependant acheté 2 ha autour des bâtiments. *« Nous pouvons y accueillir des activités extérieures. Par exemple, une amie teste actuellement la production de plantes aromatiques sur 1 000 m². »*

MEILLEUR « FEELING » AVEC LES VACHES

Si les vaches ne les passionnaient pas au départ, les éleveurs changent petit à petit d'avis. *« Aujourd'hui, j'ai un bon feeling avec mes animaux »*, témoigne Louis Motte. *« Au départ, j'avais peur des vaches qui sont quand même de gros animaux. J'ai réalisé des formations à l'automne sur la communication et la mort animale ; cela a débloqué des choses. Désormais, il m'arrive de rire avec mes vaches... »*, raconte Gwennenn Montagnon.

Une rencontre sur le bocage à Retiers

Roche aux fées communauté organise une rencontre sur le bocage le 1er mars à Retiers, à l'attention des exploitants agricoles. Thierry Guehenneuc, conseiller en sylviculture et agroforesterie, proposera des démonstrations de tailles sur jeunes et vieilles haies (recepage, élagage, taille de formation, rattrapage de coupes). La Chambre d'agriculture présentera la démarche plan de gestion des haies et la filière bois d'œuvre bocagère. La Cuma la Fourragère et le Collectif bois bocage 35 organiseront un chantier d'entretien de haies communales le long d'un cours d'eau avec démonstrations de coupes sélectives et répondront aux questions techniques et financières (coûts, prix et qualité). Ce chantier a pour but de valoriser une ressource locale qui viendra approvisionner les réseaux de chaleur du territoire et le paillage des plantations.

PRATIQUE

Vendredi 1er mars à l'étang communal de Retiers, route de Drouges,
14 h : démonstrations
15 h 30 : témoignages.
Gratuit. En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr - Contact : 06 85 62 58 10 ou lea.legentilhomme@ccprf.fr.